



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame Vanessa Mosquera
Directrice
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 07/04/2023

N/Réf. : BXL22904_706_PU

Gest. : MB

V/Réf. : M303/2022

Corr: Picard Olivier Pierre Jean

NOVA : 04/XFD/1835324

BRUXELLES. Rue du Marché aux Herbes, 19

(= Zone de protection des maisons de la Grand-Place, zone tampon UNESCO / Inventaire)

PERMIS D'URBANISME : d'une part, modifier la devanture commerciale et étendre le rez commercial par la couverture de la cour (mise en conformité) ; et d'autre part, modifier la destination du 1er étage de logement en atelier de pâtisserie et consommation sur place au rez-de-chaussée

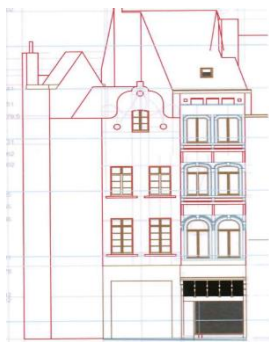
Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 13/03/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 29/03/2023, concernant la demande sous rubrique.



Vue de l'immeuble © Google Street View



Situation de droit
Image tirée du dossier de demande



Situation de fait
Image tirée du dossier de demande

La CRMS estime que la demande de changement de destination relève surtout d'un examen urbanistique. La couverture de la cour n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial. Sur les interventions en façade avant, la CRMS demande de se conformer aux prescriptions du RCUZ 'Grand-place'.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; olivier.picard@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels